

GROUPE ECOLE MODERNE DE L'YONNE

Réunion annuelle départementale à Migennes (Ecole Garçons), jeudi 6 novembre 1952, à 14 h. 30 précises.

Tous les camarades du département pratiquant dans leur classe, partie ou totalité des Techniques Freinet, sont priés de faire un effort, et de se rendre à la réunion annuelle départementale du Groupe.

Chacun apportera les documents et réalisations pouvant servir aux camarades.

Les collègues désirant se documenter sur les Techniques Freinet sont très cordialement invités. — *Le D. D. : NOESSER.*

Les techniques Freinet en Suisse

Le groupe de la Guilde de Travail de l'Ecole Moderne qui a été constitué lors de notre récent voyage en Suisse, commence à faire du travail positif.

Le revue « l'Educateur » suisse, qui insère les communiqués du groupe, vient de passer toute une série de fiches préparées par la Guilde et qui amorce une collaboration dont nous nous réjouissons.

Conférences pédagogiques

Nous avons déjà annoncé dans « Coopération Pédagogique » les colis que nous pouvions fournir (colis gratuits ou colis bon marché) à l'occasion des conférences pédagogiques.

Vous pouvez nous en demander.

GROUPE DE L'ALLIER

Il s'est réuni le 9 octobre à Treban. De nombreux camarades s'étaient excusés. Une dizaine d'adhérents dont cinq de la Montagne Bourbonnaise étaient présents.

Après un échange de vues fructueux sur les diverses techniques employées par chaque éducateur, il a été décidé de constituer des équipes locales de travail et d'échange ; chaque équipe ayant son cahier roulant de liaison, organisant sa réunion annuelle départementale.

4 équipes sont déjà constituées.

Equipe « La Montagne Bourbonnaise ». Responsable : Guillien, La Guillermie.

Equipe « La Sologne Bourbonnaise ». Resp. : Meunier, La Chapelle.

Equipe « Moulins-St-Pourçain ». Resp. : Michel, Tréban.

Equipe « Montluçon ». Resp. : Lebourg (Viviani) ; Thomas, St-Thérèse.

Junier de Terjat, responsable de la Commission Pédagogique, assurera la liaison avec la Section Syndicale.

La prochaine réunion aura lieu le 4 décembre à 10 heures, à La Guillermie, chez le camarade Guillien. (Repas assuré à la cantine).

Tous les adhérents et sympathisants à l'ICEM (particulièrement la circonscription de Vichy) doivent y assister et connaître l'atmosphère CEL.

Se faire connaître. Ecrire Ecole Tréban ou La Guillermie (avec timbre pour réponse).

Le D.D. MICHEL.

GROUPE GARDOIS D'EDUCATION NOUVELLE

Quelques camarades réunis le jeudi 9 octobre à Nîmes ont jeté les bases de notre travail pour l'année à venir.

D'une part, des séances d'études pratiques, qui se tiendront dans les classes de certains camarades.

D'autre part, des séances de discussions à partir de ces données pratiques.

Les réunions auront lieu à date fixe dans la mesure du possible. Les convocations, supprimées, seront remplacées par des annonces dans la presse syndicale.

Les camarades ont également décidé le tirage d'un bulletin de liaison limographié qui rendra compte des séances de travail et publiera tous les points de vue des membres du groupe.

Tarif des cotisations pour 1952-53 : 150 fr. au trésorier (LACROIX).

Première réunion de travail : jeudi 23 octobre, à 14 heures.

Renseignements à G. GROS, Brignon (Gard).

GROUPE SARTHOIS

La *Gerbe Sarthoise* cesse de paraître. Le camarade Placais, ensuite, ne peut plus accepter ce travail. La gestion nous apparaît en outre comme déficitaire. Un camarade suggère sa transformation en Bulletin de liaison analogue à celui de Saône-et-Loire, bulletin commun à la Fédération des œuvres laïques, à l'Office des Coopératives et au groupe d'Ecole Moderne.

Séance de décembre. — Cohen apportera un électrophone, Moretz apportera les disques de la CEL pour audition. Milles Lecossier et Madeleine Flageul apporteront des disques de danses folkloriques.

Constitution du Groupe ICEM dans la Nièvre

La Nièvre est l'un des rares départements où n'existe pas encore de groupe I.C.E.M.

Jean-Baptiste, à Magny-Cours, avec qui je me suis entretenu pendant les vacances dernières, a bien voulu se charger d'essayer de regrouper les éléments actifs autour de notre grand mouvement.

Je demande instamment à tous les Nivernais, anciens ou nouveaux abonnés à *l'Educateur*, de se mettre rapidement en rapport avec lui en lui précisant dans quelle commission ils pourraient utilement travailler.

C. F.

ECHANGES AVEC L'A.O.F.

Nous avons, dans toute l'A.O.F., un nombre très important d'écoles de tous ordres qui travaillent avec notre matériel et selon nos techniques et qui désirent correspondre avec des écoles de la métropole.

Nous savons que nombreux sont les camarades qui désirent également faire des échanges avec l'A.O.F., d'autant plus que cette correspondance peut être complétée d'une façon merveilleuse par l'envoi de tous documents originaux d'A.O.F.

Afin d'éviter un retard dans l'attribution des correspondances, nous demandons à tous les camarades que la question intéresse de s'adresser directement à notre délégué pour l'A.O.F., Poisson, B.P. 949 à Dakar. On trouvera dans ce numéro une fiche de correspondance que l'on pourra remplir. Mais attention, n'envoyez naturellement à Poisson que ce qui concerne l'A.O.F. Pour toutes les demandes avec l'étranger, continuez à vous adresser à Carlué, à Grans (Bouches-du-Rhône).

Prière de noter que, pour des raisons que nous n'avons pas le temps d'expliquer ici, les écoles de filles, surtout celles travaillant selon nos techniques, sont encore très rares en A.O.F. et que donc il faudra surtout compter sur des correspondants garçons du cours préparatoire au cours complémentaire.

UN STAGE EN AUTRICHE de chants et de danses populaires

Le 9^e Stage de Culture Populaire du *Calen de Marsiho*, annoncé ici-même, fut une rencontre (3-16 août 1952) à Amras Innsbruck (Autriche) entre 13 éducateurs autrichiens et 22 enseignants et responsables de mouvements de Jeunesse français. Il se déroula dans un cadre splendide, face à la haute montagne, à deux pas de la forêt, de lacs et de piscines. L'entraînement journalier très sérieux de danses et chants autrichiens, provençaux, pyrénéens, bretons, normands, fut harmonieusement coupé d'excursions (téléphériques de l'Hafelekar et du Patscher ofel, Lac d'Achensee) et de visites (Château d'Amras, Exposition des chefs-d'œuvre des musées de Vienne, musées d'Art folklorique tyrolien, etc...) Nos veillées, tant à la Maison des Stagiaires qu'au Landhaus, fraternisations superbes entre groupes : suédois, danois, rhénans, anglais, hollandais, sarrois, autrichiens et français, confirmèrent que dans le Folklore se trouvent bien souvent les sources de l'unité humaine.

Un magnifique et réconfortant spectacle de tous ces groupes internationaux chantant et dansant dans leurs costumes typiques devant le célèbre « Toit d'Or » clôture ces 15 jours au Tyrol. Et c'est à Vienne, entre une visite à Schönbrunn et l'ascension au Kalhenberg, devant le beau Danube « gris », que se conso-

lida, dans l'enthousiasme unanime, le projet d'un 10^e Stage de Chants, Danses et connaissances folkloriques. Ce stage, qui réunira seulement 15 camarades autrichiens et 15 camarades français, se déroulera pour les vacances de Pâques 1953, à *Allauch* (B.-du-Rh.) en un site très pittoresquement provençal, à quelques kilomètres de Marseille avec le tram ! Pour nous délasser des séances d'étude et de travail, nous prévoyons des journées : aux Calanques, en terre d'Arles et des Baux, à Aix, le pays de Cézanne et de Zola.

Les collègues intéressés, peuvent se faire connaître dès à présent, le nombre de places à ce stage étant limité.

Marie-Rose POGGIO,
Ecole Publique les Martégaux,
Route des Olives, *Marseille*.

FICHER C.E.

Equipe Mécanique, auto, avion, etc., etc...

Cette équipe naissante a de bien précaires débuts. Elle répond pourtant à un besoin que les maîtres de CE ont dû sentir, au vu des questions d'enfants. Notre travail est donc la réalisation de ces fiches nécessaires.

Pour l'instant, cette équipe, dont ce doit être la première année de travail (et qui ne dispose que de 2 membres, de quelques questions et d'un petit paquet de fiches que certains croient oubliées) demande :

- des collaborateurs permanents pour rédaction des fiches, essai, correction.
- des collaborateurs occasionnels (qui travaillent ailleurs ou manquent de temps) mais à qui nous demandons instamment d'envoyer pour notre démarrage : questions d'enfants, documents et illustrations nous concernant (tout en continuant par la suite de penser à nous de temps en temps pour modifier notre plan de travail d'après les besoins que la masse des CE doit nous envoyer).

G. THÉVENARD, *St-Jean-de-Losne*
(Côte d'Or).

FILMS FIXES

De nombreux camarades ont oublié d'envoyer leur adhésion à l'édition des films fixes, de sorte que nous ne connaissons pas encore quelles seront nos possibilités.

Si vous êtes intéressés par cette édition et si vous voulez vous abonner à nos films fixes par un premier versement de 500 fr. (à renouveler quand ils seront épuisés), envoyez votre adhésion à : E. BRILLOUET, *La Vallée* (par Beurlay) Charente-Maritime.

Une simple carte postale indiquant votre nom et votre adresse suffira. Ne versez rien jusqu'à nouvel avis, mais écrivez sans tarder.

A propos du Congrès de Grenoble de l'Office central des Coopératives scolaires

Les 8 et 9 octobre dernier, nous avons, avec les responsables du Groupe Dauphinois, participé au Congrès des Coopératives Scolaires, auquel nous avons tenu à prendre part effectivement, tant par l'exposition sur la correspondance interscolaire organisée par notre Groupe, que par notre participation au travail des commissions. Nous devons dire d'ailleurs que nous avons toujours été accueillis avec beaucoup de sympathie, et que cette sympathie doit et peut se traduire en cours d'année par une collaboration plus profitable entre nos deux mouvements.

Au cours de ce rapide compte rendu nous insisterons plus particulièrement sur quelques points :

1° *La correspondance interscolaire* : on sait que le Congrès de l'an dernier avait décidé d'organiser un service de correspondances interscolaires pour les écoles qui ne travaillent pas selon nos techniques et qui n'éditent donc pas de journal scolaire. Le responsable de ce service était M. Petit I. P. de Grenoble.

Nous avons déjà l'an dernier fait nos réserves sur le succès de tels échanges. Nous avons fait, il y a 5 à 6 ans, l'essai d'étendre les échanges aux écoles sans journal. Le service s'était arrêté faute de clients. Nous prédisions que l'Office n'aurait pas plus de succès que nous. Et ma foi nous ne nous étions guère trompés.

A Grenoble, au sein de la commission qui a longuement discuté de la question, je suis intervenu à diverses reprises pour expliquer pourquoi les échanges supposent un moyen technique d'en assurer la permanence : l'échange d'albums est insuffisant ; l'échange de lettres n'est valable qu'à partir de 12 à 13 ans. L'imprimerie, l'Ecole et le journal s'avèrent comme les instruments indispensables de ces échanges. Nous ne disons pas cela pour faire valoir les techniques dont nous sommes les initiateurs, mais parce que l'expérience nous dicte ces observations. Il se peut que demain imprimerie et journal soient dépassés par le journal magnétique ou animé, par le magnétophone et le cinéma. Nous voyons les problèmes en techniciens qui, dans nos classes, avons besoin d'outils et nous disons toujours les dangers qu'il y a à nous lancer verbalement sur des pistes où nous risquons l'échec.

La Commission et le Congrès ont cependant décidé de poursuivre encore une année l'expérience en espérant qu'en cours d'année le service de correspondance internationale que dirige M. Barrier à Paris, puisse accueillir et aider le service de correspondance de l'Office pour le premier degré.

2° A diverses reprises des interventions se sont produites au Congrès pour mettre les dirigeants en garde contre des initiatives qui n'étaient pas exactement à la mesure des classes intéressées. Là réside à mon avis la plus grave tare de l'organisation de l'Office dans lequel les usagers eux-mêmes n'ont qu'une part trop réduite.

L'Office fonctionne pour ainsi dire administrativement, avec, à la tête, inspecteurs et directeurs d'Ecole normale, et, dans les départements les permanents détachés à ce service, qui eux non plus ne font pas classe et risquent de ce fait de prendre parfois des décisions qui ne répondent pas aux vrais besoins des Coopératives scolaires.

En formulant cette observation, nous ne nions nullement le dévouement à un idéal des animateurs du mouvement, pas plus que nous ne sous-estimons le souci des responsables départementaux de l'Office de servir l'Ecole, ses coopératives et ses maîtres. La plupart de ces responsables sont nos amis, quelques-uns d'entre eux sont nos adhérents et nous leur faisons confiance.

Mais nous parlons pour ainsi dire technique de l'organisation. Tant qu'on n'aura pas fait dans cette organisation la part — prépondérante — des coopérateurs eux-mêmes, il y aura divorce entre les adhérents de la base et les dirigeants, à quelque degré qu'ils se trouvent. Les coopératives et les instituteurs qui en ont la responsabilité n'ont pas suffisamment conscience que l'Office est à eux, qu'ils peuvent l'orienter et le diriger pour le mettre au maximum à leur service.

Les conséquences directes de ce divorce, vous les voyez dans le fait qu'il n'y a pas, au sein de l'Office, ce grand courant d'entraide qui devrait pourtant s'épanouir dans un mouvement coopératif, et qui est possible — nous en faisons la preuve dans notre mouvement.

Seulement, dans ce domaine, tout reste à faire.

Après le Congrès un instituteur — travaillant effectivement et pratiquant la coopération dans sa classe — est venu me trouver, sans doute parce que à travers mes interventions il sentait ce souci coopératif, ce besoin vraiment fraternel à la base, sans lesquels il ne saurait y avoir d'association vivante et fructueuse.

Or, le nombre de ces instituteurs coopérateurs était excessivement réduit au Congrès. Ce n'est pas un ou dix délégués de la base qu'il y faudrait, mais au moins 80, au moins un par département. Alors il y aurait peut-être quelque chose de changé dans l'atmosphère du Congrès, dans ses méthodes d'action et dans l'importance des réalisations qu'elle permettrait.

La question s'est posée indirectement quand on a discuté de la date du prochain Congrès.

Il résulte de la discussion qu'aucune date, pas plus pendant les vacances qu'en octobre, n'est favorable à une importante participation des coopérateurs. Et c'est exact. C'est toute la conception de la vie du mouvement et de l'organisation des Congrès qu'il faut reconsidérer si on veut bénéficier un jour du dévouement et du désintéressement éprouvé de tant d'éducateurs, de la grande masse des éducateurs de notre Ecole laïque.

Je sais bien que les instituteurs sont les premiers responsables ; que s'ils osaient affirmer leurs droits et prérogatives de coopérateurs, les choses changeraient. Nous en sommes persuadés, mais nous demandons en même temps aux dirigeants de les aider dans ce sens pour que l'Office devienne de plus en plus démocratique. Alors il vivra.

3° En attendant, nous n'en devons pas moins, avec l'Office tel qu'il existe, collaborer intimement pour le succès tant des Coopératives scolaires que de notre mouvement.

Nous demandons à nos délégués départementaux d'entrer en rapport le plus rapidement possible avec l'Office départemental des Coopératives, et avec ses responsables. Etudiez en commun les collaborations possibles ; organisez un dépôt, publiez en commun un bulletin de liaison, organisez conférences et manifestations. Il résulte d'une longue conversation que nous avons eue avec M. de Saint-Aubert, secrétaire général de l'Office, que les difficultés que vous pouvez rencontrer ne sont et ne seront jamais des difficultés de principe mais seulement des obstacles passagers qui viennent la plupart du temps de l'incompréhension des responsables eux-mêmes, qu'ils soient de l'OCCE ou de chez nous. Dans ce cas, avisez-nous, et en accord avec la direction de l'OCCE, nous tâcherons de mettre de l'huile dans les engrenages.

En attendant, nous demanderons à quelques-uns des responsables des départements où la collaboration Office des Coopératives CEL a parfaitement réussi (comme dans le Pas-de-Calais par exemple), de nous donner un compte rendu détaillé de cette collaboration. Les camarades des départements où rien n'existe encore y prendront de la graine et nous en bénéficierons tous.

**

Au cours de la séance d'ouverture j'ai salué le Congrès au nom des adhérents de l'Ecole Moderne. J'ai rappelé que nos techniques supposent la coopération et que les Coopératives scolaires sont le terrain d'élection de nos techniques. Telle est la raison profonde d'une collaboration que nous voulons les uns et les autres au service de l'Ecole laïque et dont nous saurons être les bons ouvriers.

J'ai dit en terminant tout ce qu'avait d'exaltant et de fécond cette grande idée de coopération scolaire que la pédagogie française a su nourrir et faire prospérer. Nous souhaitons

que les pays où fleurit la démocratie comprennent avec nous tout ce qu'elle apporte de constructif et de libérateur à la culture du peuple.

C. F.

Les principales difficultés de l'analyse, par J. LAFITTE-HOUSSAT (Œuvre des Pupilles de l'Aube).

Il existe de telles divergences dans l'enseignement de la syntaxe que nous souhaiterions dans tous les départements une mise au point aussi précise... et uniforme.

Nous aimerions plus de simplicité encore, étant donné la question que Freinet a posée si opportunément : « Et si la grammaire était inutile ? »

P. 4, parlant de la proposition relative, l'auteur écrit : « Cependant il est difficile de faire entrer une proposition relative dans un groupe de mots sujet, verbe ou complément, alors qu'elle est composée aussi des mêmes groupes de mots : sujet, verbe, complément. »

D'où vient cette difficulté ? De ce qu'on attire l'attention des élèves sur « le groupe sujet », « le groupe complément », alors qu'on étudie des formes. Ainsi, « le groupe sujet » et le « groupe complément » peuvent être formés de façon identique, par exemple se composer d'un nom et de ses compléments.

Il s'agit donc d'analyser le *groupe nom*, et de trouver sa fonction : un sujet de complément. Plus tard, seulement, ce groupe sera décomposé en un nom principal, accompagné de compléments.

P. 7 : Nous croyons inutile l'étude de la forme directe ou indirecte du complément, même quand il s'agit de l'accent du participe passé, qui est dû à l'assimilation de ce participe à épithète (« Les pommes que j'ai mangées » comme « les pommes mangées »). V. notre fichier d'accord 2° degré.

On pourrait faire quelques autres remarques encore (nature des coordonnées, analyse avant le regroupement par grandes fonctions, et sur l'analyse trop détaillée du verbe, etc.)

Mais l'ensemble constitue un progrès certain dans la voie de la clarté et de la simplification de l'analyse, même si on ne l'accepte qu'au 2° degré. Et surtout cette mesure, sage entre toutes :

« Toutes les réponses intelligentes seront admises aux examens ».

Car les grammairiens eux-mêmes ne sont pas d'accord sur la théorie de la syntaxe, n'est-ce pas ? — R. L.

Pour la région parisienne :

Tous les jeudis, de 14 h. 30 à 17 h. 30 :
Démonstration, exposition matériel C.E.L.
Editions au sous-sol du magasin.

SUDEL, place Painlevé, PARIS.